

## Signature de la convention cadre de coopération entre le SERCE et le CUST

*" Un avenir dans l'électricité "*

En présence de

M. BERARD, Préfet de la Région Auvergne, Préfet du Puy-de-Dôme  
M. BUSSIERE, Vice Président du Conseil Régional d'Auvergne,  
M. DANTAL, Adjoint au maire de Clermont-Ferrand  
M. ODOUARD, Président de l'Université Blaise Pascal,  
M. BOUQUILLON, Directeur général du Syndicat des entreprises  
de génie électrique (SERCE),

**Patrick MEUNIER, Conseiller régional du SERCE et  
Claude-Gilles DUSSAP, Directeur de l'Institut des Sciences de  
l'ingénieur de l'Université Blaise Pascal ont signé le 13 octobre  
une convention-cadre de coopération.**



Les signataires se sont engagés à travers ce partenariat à développer en qualité comme en quantité la formation initiale et le recrutement des compétences dans le domaine du génie électrique et climatique.

Dans un contexte de développement des savoir-faire techniques, la profession entend faire valoir la richesse des métiers de l'électricité en promouvant auprès des jeunes la variété des activités représentées et l'existence de nombreux débouchés.

Créé en 1969, le **CUST**, membre du réseau **Polytech**, est l'une des plus anciennes formations universitaires d'ingénieurs.

Depuis 1976, 4 200 ingénieurs sont sortis diplômés dont 900 ingénieurs "Génie électrique". Les promotions récentes dénombrent entre 40 à 45 élèves ingénieurs.

**En génie électrique**, la formation dispensée sur trois ans repose sur l'acquisition de connaissances dans des disciplines fondamentales et dans les domaines propres à l'art de l'ingénieur.

30 % du temps d'enseignement se passe en entreprises, couronné en dernière année par un stage de 5 mois où le futur ingénieur traite d'un projet représentatif de son futur métier.

**Le SERCE** regroupe des entreprises spécialisées dans la conception, la réalisation et la maintenance des installations électriques : industrielles, tertiaires, éclairage public, réseaux d'énergie et systèmes de communications. La plupart d'entre elles intègrent également les activités du génie climatique : chauffage, climatisation et traitement de l'air.

### Chiffres clés

- **100 000 emplois directs**
- **1 200 implantations en France et à l'étranger**
- **CA France : 10 milliards d'euros (génie électrique et climatique)**
- **CA Export : 4 milliards d'euros**



<http://cust.univ-bpclermont.fr>



[www.metiers-electricite.com](http://www.metiers-electricite.com)